

# Notions de droit social

100 % e-learning



Tout acteur de SPST

E-LEARNING Réf. 22b104\_EL

7 heures sur 4 semaines  
1 session par mois

250 € HT

## ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

## DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



**Cette formation permet d'identifier les dispositifs mobilisables par les salariés du secteur privé en incapacité de travail temporaire ou permanente, ou dans le cadre de leur départ en retraite. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.**

R

## Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer de : d'un ordinateur équipé d'une sortie son et/ou d'écouteurs. d'une connexion internet.

## Objectifs

- Définir les principes de la Sécurité sociale, de la prévoyance employeur et de la mutuelle d'entreprise.
- Identifier les dispositifs sociaux à mobiliser dans le cadre des incapacités de travail temporaires ou permanentes.
- Expliquer le principe des droits à la retraite des salariés du régime général de la Sécurité sociale.

## Programme

- Parcours 1 – La Sécurité sociale, la prévoyance, la mutuelle.
  - Protection de base de la Sécurité sociale et protection mise en place par l'employeur.
  - La Sécurité sociale : principes, différents régimes, organisation et fonctionnement du régime général.
  - Principes des contrats de protection collective de l'employeur.
  - Les notions fondamentales : incapacité de travail, invalidité, inaptitude, accidents de travail, maladies professionnelles, consolidation de l'état de santé.
- Parcours 2 – Les dispositifs mobilisables en cas d'incapacité de travail des salariés
  - Les principaux dispositifs sociaux de la Sécurité sociale.
  - Les dispositifs complémentaires de la prévoyance et de la mutuelle.
- Parcours 3 – Les droits à la retraite
  - Le cadre général de la retraite en France.
  - Les dispositifs de départ à la retraite dans le régime général de la Sécurité sociale.

## Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation : liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques...
- Par parcours : fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.